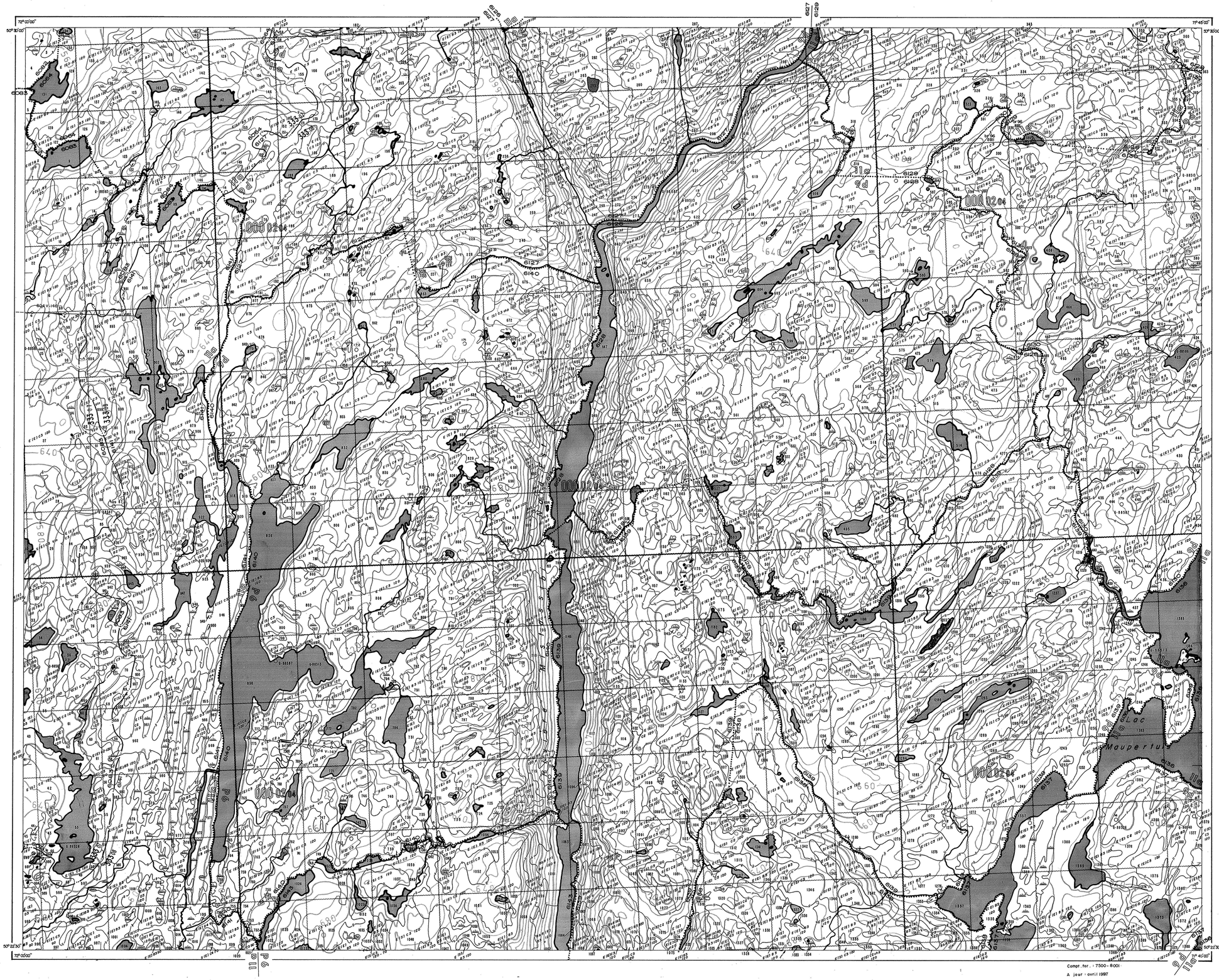

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cto
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cja
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)	brp
Scarifiage partiel	scp
Plantation en vidéopeuplements	pvi
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Extérieur commercial	ec
Récolte dans les lisières boisées (abords des fibres)	ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent eux perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin blanc	R (Pb)
— — (feuillus tolérés)	R (F)
— — sapin	R (S)
— — pruche	R (Pr)
— — mélèze	R (L)
— — (plantation)	R P
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — (feuillus tolérés)	E (Ou)
— — pin rouge	E (Pr)
— — pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — pin blanc	E (Pb)
— — pin gris	E (Pg)
— — sapin et/ou épinette	E (S)
— — (épinette noire ou blanche)	E (S E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (Pn)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — (plantation de pin rouge)	E (P R)
Sapinière	S
— — sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — (feuillus tolérés)	S (F)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — pruche	S (Pr)
— — mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S (Sb)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — — (épinette rouge et/ou occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (E)
— — — — — avec feuillus tolérés	Pb (Ou)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — — avec mélèze	Pb (Mé)
— — — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (E)
— — — — avec feuillus tolérés	Pr (Ou)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Mé)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (E)
— — — — avec feuillus tolérés	Pg (Ou)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (Mé)
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg P
Pruchière	Pr
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec feuillus tolérés	Pr (Ou)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Mé)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr P
Mélèzaie	Mé
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Mé (Mé)
— — — — avec feuillus tolérés	Mé (Ou)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Mé (E)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Mé (Pb)
— — — — avec pin gris	Mé (Pg)
— — — — avec pin rouge	Mé (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Mé (S)
— — — — (plantation de mélèze européen)	Mé E
— — — — (plantation de mélèze japonais)	Mé J
— — — — (plantation de mélèze laricin)	Mé L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (Ou) F (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F (Ou) F (Pb)
— — — — — avec pin rouge	F (Ou) F (Pr)
— — — — — avec épinette noire	F (Ou) F (E)
— — — — — avec sapin	F (Ou) F (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (Ou) F (E)
Bouleaux blancs avec sapin	Bb S
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E
— — — — avec épinette blanche	Bb (S)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)
— — — — avec pin rouge	Bb (Pr)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)
Bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)
Bouleaux blancs avec pin blanc	Bb (Pb)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Ou) F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Ou) F (Pr)
Peupliers avec sapin	Pe S
— — — avec épinette noire	Pe (E)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (Mé)
Cèdres avec épinette noire	Ce (E)
Feuillus résineux	F R
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)
— — — — sur station tolérante	M (F) (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F I
— — d'essences tolérantes	F T
— — d'essences inconnues	F ?
— — (plantation)	F P
Bouleaux	B
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B (Bb)
— — à bouleaux jaunes	B (Bj)
Peupliers	Pe
Peupliers faux-trembles	Pe (Pt)
Cèdres	Ce
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ce (Bb)
— — à bouleaux jaunes	Ce (Bj)
— — à peupliers	Ce (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ce (F I)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ce (F T)
Plantation d'érable à sucre	Pa S
— — de bouleau jaune	Pa (Bj)
— — de peuplier	Pa (Pe)
— — de peuplier hybride	Pa H
— — de tilleul d'Amérique	Pa Tl

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sd H
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Ligne téléphonique	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	ip
Coupe partielle en bordure	ipb
Coupe partielle par bande	ipa
Coupe partielle plus épidémie légère	ipe
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivaces: ⊖ 10-50 % ⊕ 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale	t
Chablis total	ct
Chablis partiel	cp
Épidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans		70-30 (ans)
30	21-40		30-50
50	41-60		50-50
70	61-80		70-50
90	81-100		90-50
120	101 et plus		120-50
			120-70

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

FORÊT RÉGULIÈRE

Je (jeune inégalienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 ans.
Vieilleux inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges atteint plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ouvert
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e

Quantité suivante de pierres: 1 à 5 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1D1 (S) 30 m C2 — classe de densité, classe de perte, classe d'âge, groupe de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

S (D) e1 E1 D1 — classe de perte, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARC V. MENZIES & ASS.
SIGNATURE: Marc V. Menzies
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986-88; Année de publication: 1989; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	27-3
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4
Mode de tenure ou de gestion	000 02 04
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	33307*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	90300
Division de recensement	
Municipalité	
Codastre	
Parcelle	6083*
Région écologique	11a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 260 MARIA-CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/5/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-9	22-L-12		22-L-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.	
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-8	22-L-5		22-L-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.	
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-1	22-L-4		22-L-3	

22 L/5 N.O.